

REPUBLIQUE DU TCHAD

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRIMATURE

-----  
MINISTERE DU PLAN ET DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DU PLAN ET DES ETUDES

-----  
DIRECTION DE LA POPULATION ET  
DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

---

DECLARATION DE LA DELEGATION TCHADIENNE A LA 48<sup>ème</sup>  
SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU  
DEVELOPPEMENT

New-York, le 15 avril 2015

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre brillante élection et exprimer les remerciements du Gouvernement de la République du Tchad au Secrétaire Général des Nations Unies pour, d'une part, nous avoir conviés à cette importante session de la Commission de la Population et du Développement consacrée cette année au thème : « Réaliser le futur que nous voulons : l'intégration des questions de population dans le développement durable, y compris l'agenda de développement post-2015 » et, d'autre part, pour la grande qualité de ses rapports soumis à cette 48<sup>ème</sup> session de la CPD.

Permettez moi de remercier aussi l'UNFPA pour le travail abattu auprès des Etats membres dans le processus de préparation de cette 48<sup>ème</sup> session.

Madame la Présidente,

La 48<sup>e</sup> session de la CPD nous offre l'occasion d'échanger sur les efforts que nous avons déployés pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable en vue d'améliorer les conditions de vie de nos populations avec équité et dignité.

La délégation tchadienne, comme d'autres qui l'ont précédé, s'associe à la déclaration faite au nom de l'Afrique par le Niger et à celle de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Madame la Présidente,

Après une décennie de deux stratégies nationales de réduction de la pauvreté dont les résultats étaient très mitigés, le Tchad s'est doté d'un Plan National de Développement 2013-2015 et d'un Programme National de Sécurité Alimentaire qui visent un développement porté par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices des valeurs ajoutées et d'emplois surtout pour les jeunes.

Nous sommes fiers que certains résultats soient aujourd'hui perceptibles. En effet, dans le domaine de la scolarisation au primaire le taux brut avoisine les 100% et l'indice de parité entre les filles et les garçons a atteint 0,8. Plus de la moitié des tchadiens ont maintenant accès à l'eau potable. La mortalité infantile dont le niveau est encore inacceptable est en nette diminution de 106‰ en 2012 à 98‰ en 2013. Dans le domaine de la mortalité maternelle nous assistons à une amélioration certaine dont nous attendons la confirmation à travers les résultats de l'enquête démographique et de santé en cours.

Les domaines de l'éducation et de la santé reçoivent une attention toute particulière au point où des réunions mensuelles élargies aux partenaires techniques et financiers dont nous saluons ici la disponibilité sont organisées par le Gouvernement sous la présidence du Président de la République lui même pour ce qui est de la santé et du Premier Ministre, Chef de Gouvernement pour ce qui est de l'éducation.

Parallèlement aux efforts d'amélioration des conditions des vie des populations tchadiennes, le Gouvernement s'attèle également à instaurer un environnement législatif et réglementaire propice. C'est ainsi qu'en 2015, l'ordonnance 006/2015 interdisant le mariage des mineurs et fixant l'âge légal du mariage à 18 ans a été signée, le Code pénal a été révisé pour prendre en compte le châtiment des auteurs des mutilations génitales féminines et une résolution votée par l'Assemblée nationale fixe le quota des femmes à 30% dans les instances de décision du pays.

Au moment où la Communauté internationale évalue la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et s'apprête à adopter des nouveaux objectifs dits Objectifs pour le Développement Durable (ODD), le Tchad est entrain de procéder à un exercice

d'élaboration participative et inclusive de sa Vision à l'horizon 2030 dénommée le "Le Tchad que nous voulons".

Pour la mise en œuvre de cette Vision, les Plans quinquennaux de développement qui seront élaborés prendront en compte tous les défis auxquels nous faisons face notamment en matière de santé maternelle et infantile, d'éducation, d'emploi des jeunes, d'autonomisation de la femme et de sécurité. Naturellement, les perspectives démographiques établies à partir des résultats du Recensement général de la population et de l'habitat que nous avons réalisé en 2009, nous incitent à accorder une place de choix à l'opportunité du dividende démographique.

Par ailleurs, les conclusions de la présente session de la Commission de la population et développement éclaireront, à n'en point douter, les travaux d'élaboration de ces plans quinquennaux.

La croissance démographique se fait encore à un rythme élevé de 3,5% par an au Tchad. En conséquence, plus de 50% de la population ont moins de 15 ans. Aussi voudrions nous réaffirmer que la réalisation des objectifs du Plan d'action de la CIPD demeure notre préoccupation au delà de 2015. Nous devrions tirer les leçons des contreperformances dans la réalisation de ces objectifs et innover des stratégies pour un changement de comportement conformes aux valeurs universelles et à nos cultures propres notamment dans les domaines de la santé de la reproduction, de l'éducation, de l'égalité et de l'autonomisation de la femme.

Nous partageons les conclusions qu'investir dans le domaine des droits humains, des capacités et de la dignité, à travers les secteurs multiples de la CIPD et à travers le parcours de la vie, est le fondement du développement durable.

En conclusion, Madame la Présidente, face aux multiples défis et enjeux pour un développement à la fois durable et centré sur l'homme, le Tchad réaffirme son engagement à ce que les objectifs du Plan d'action

de la CIPD soient pleinement intégrés dans le programme de développement pour l'après 2015.

Je vous remercie.